



La retraite complémentaire abondée par la rémunération pour le prêt

François Coupry, écrivain et président d'honneur
Christian Roblin, directeur

« Quelle retraite pour les auteurs de l'écrit ? » 14 janvier 2014

Quelques dates

18 juin 2003 : loi relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque

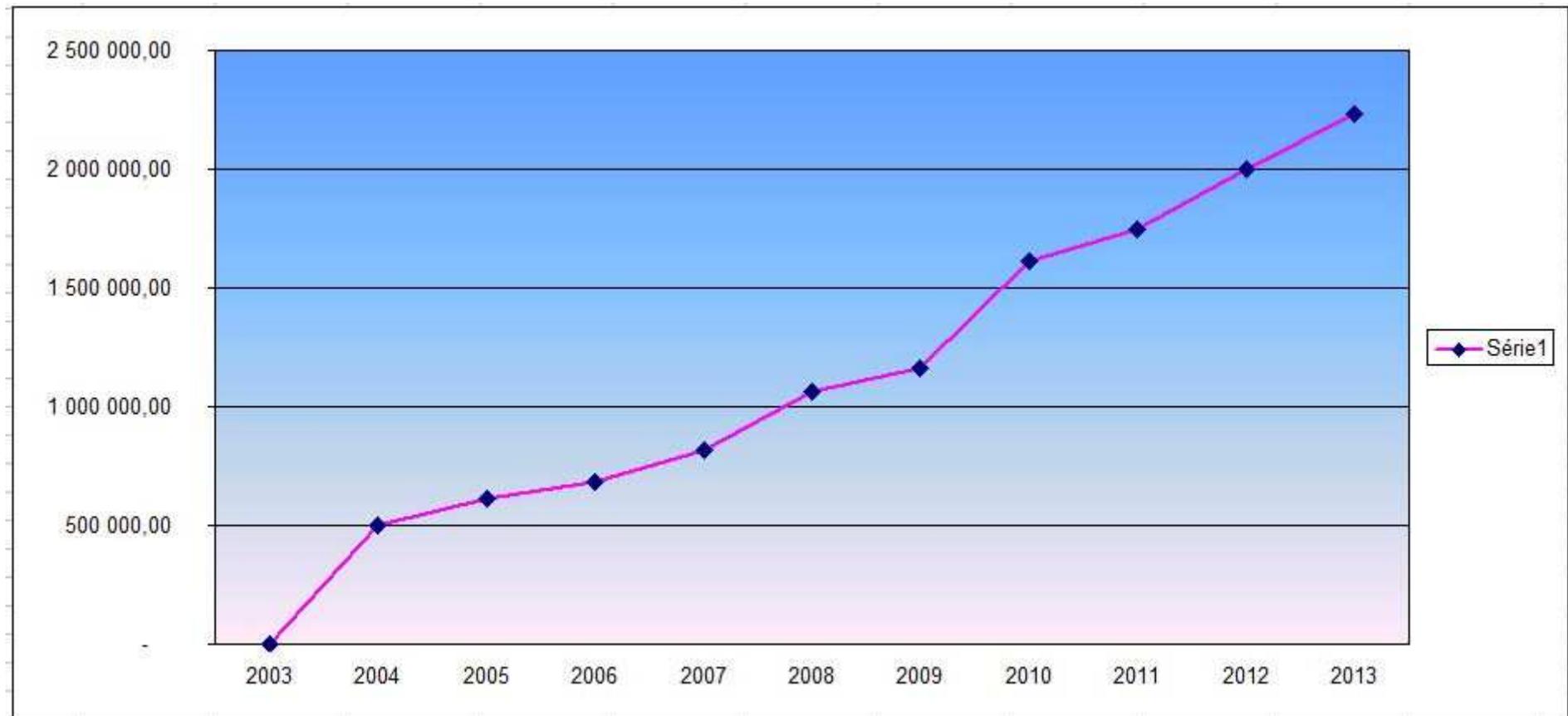
2005 : premières cotisations au titre de 2004

2011 : extension du régime aux dessinateurs, illustrateurs et photographes qui tirent leurs principaux revenus du livre

2012 : l'Ircec devient le RAAP soit un régime à part entière

2013 : la participation Sofia aux cotisations Ircec passe de 500 000 € à 2,2 M €

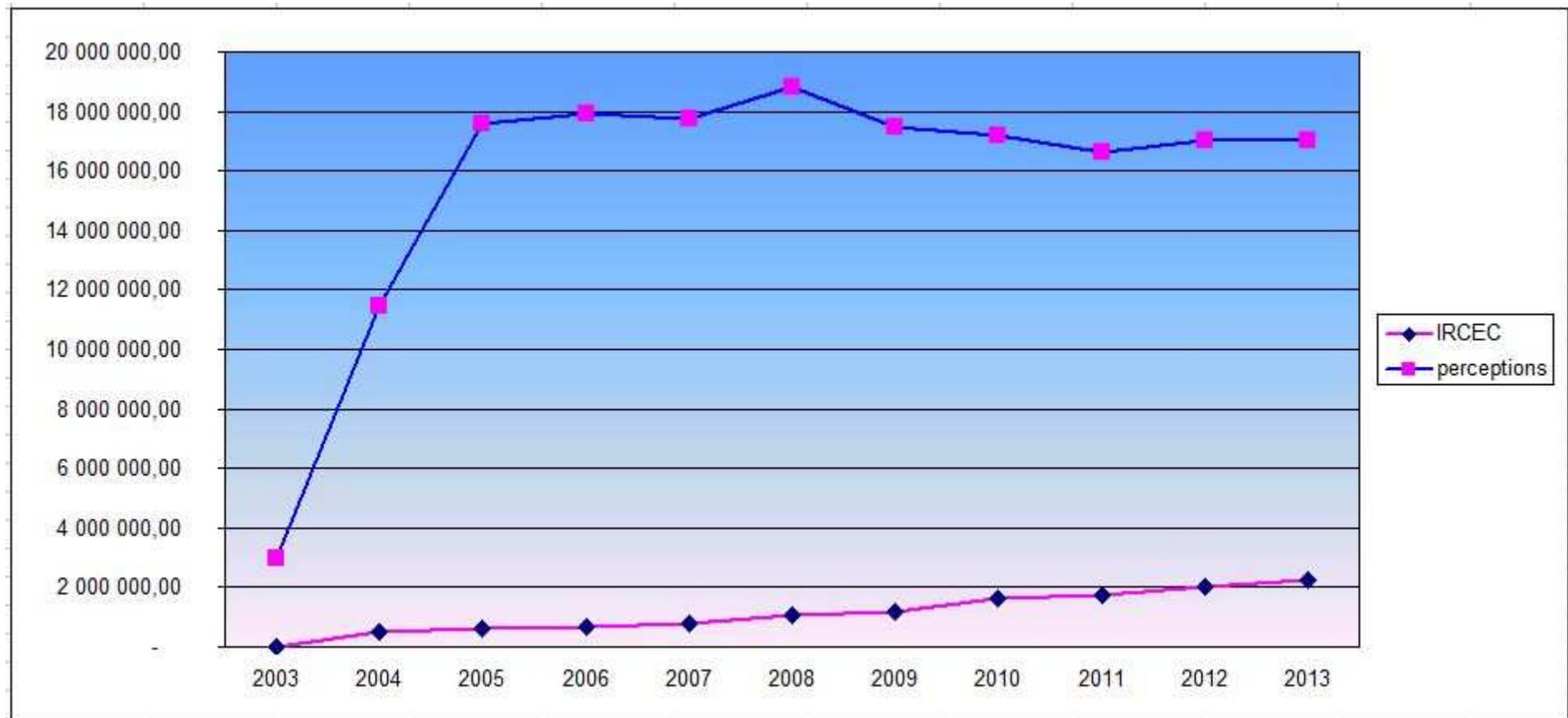
La retraite complémentaire en chiffres 1/2



Montant des cotisations versées à l'Ircec par la Sofia

« Quelle retraite pour les auteurs de l'écrit ? » 14 janvier 2014

La retraite complémentaire en chiffres 2/2



Total des perceptions du droit de prêt

« Quelle retraite pour les auteurs de l'écrit ? » 14 janvier 2014

Liens utiles

www.ircec.fr

www.la-sofia.org